

L'établissement d'un certificat de suivi médico-sportif est ufile pour :

- Contrôler la santé du sportif et son aptitude à la pratique sportive, selon son niveau, son âge et le type de pratique,
- S'assurer de l'absence d'anomalie cardiaque électrique lors d'un effort maximum,
- Explorer le métabolisme énergétique du sportif et définir son état de forme.
- Mesurer la consommation maximale d'oxygène et appréhender la capacité aérobie/anaérobie.
- Aider à la performance, optimiser l'entraînement,
- Mesurer les capacités physiques et la récupération pour une réadaptation à l'effort des personnes

désirant reprendre une activité physique et les accompagner dans une reprise d'activité adaptée.





EQUIPEMENTS TECHNIQUES du "P.E.P.S." Pôle d'Évaluation Physique et Sportif "Pierre SEIGNEMARTIN"

- Des machines adaptées aux différentes disciplines sportives
- Un ordinateur central double écran pour électrocardiogramme et mesure des échanges pazeux
- Un appareil de mesure de la VO² max
- Un tapis de course
- Une bicyclette ergométrique
- Un Ergo cycle à bras
- Un support Cyclus pour les cyclistes
- Toutes instrumentations appropriées aux actes pratiqués pour les différentes consultations sportives, tels que :

 Pince à plis,

 ECG portable, etc.





Pôle d'Evaluation Physique et Sportive 01

P.E.P.S. - C.M.S. Centre Hospitalier de Bourg Fleyriat et antenne d'Oyonnax au Centre Hospitalier du Haut Bugey

2019

ou : cmsbourgenbresse@orange.fr

Dans tous les cas consultation par un médecin expert du sport

Type de visite	A	В	C
	+ Electro- Cardio- Gramme (= ECG)	+ ECG + test effort	+ ECG + test effort + mesure échanges gazeux (vo²max)
RESIDENTS DE L'AIN	15€	30 €	50 €
Sections Sportives des établissements scolaires de l'AIN	15 €		
RESIDENTS HORS	35€	100 €	135 €
Centres de formation des clubs pro de l'Ain labellisés par leur fédération			100 €
HN1, HN2			45€, 65€

Joueurs professionnels et sportifs de haut niveau : examens et tarifs spécifiques en fonction des prescriptions fédérales (+-225 €)